

Linky use les nerfs de deux octogénaires

09/01/2017 05:46



Ninon et Jean Pelle remettent en route le disjoncteur électrique quinze fois par jour depuis la pose du compteur Linky. Deux octogénaires de Bossay-sur-Claise descendent plusieurs fois par jour les escaliers pour remettre le courant depuis la pose d'un compteur Linky.

Ninon et Jean Pelle, tous deux retraités, sont furieux contre Enedis (ex-ErDF). Comme tous les habitants de Bossay-sur-Claise, ils ont reçu fin novembre une lettre de cette société les informant du remplacement prochain de leur compteur électrique par un compteur « communicant » Linky.

Quinze coupures par jour

Il leur avait été affirmé que la société partenaire installatrice les contacterait au préalable. Premier faux pas. Le 28 décembre, des techniciens, sans avoir annoncé leur visite, ont procédé à la pose du nouveau compteur Linky. Surpris par l'absence de confirmation, mais rassuré par les avantages dont il allait bénéficier, le couple a laissé procéder à ce changement.

La satisfaction n'a duré qu'un très court temps. Dès la pose du nouveau compteur, le disjoncteur les a privés d'électricité de nombreuses fois dans la journée. Après un appel à Enedis, Jean et Ninon Pelle se sont vu répondre que la société n'était pas responsable de cet état de fait, et qu'ils devaient contacter le service de dépannage d'EDF. Autre mauvaise surprise, ce service leur a répondu qu'aucune intervention ne pouvait avoir lieu pendant les fêtes, et qu'un technicien ne pourrait se déplacer que le 10 janvier.

Les coupures se sont alors multipliées à raison de quinze fois par jour. Le couple utilise un chauffage basé sur une pompe à chaleur qui ne nécessite pas un débit électrique important et qui fonctionnait très bien avant la pose du nouveau compteur.

Le disjoncteur se trouvant au sous-sol, les deux octogénaires sont obligés de descendre et remonter les escaliers de nombreuses fois par jour.

Les deux retraités sont prêts à employer tous les recours possibles pour trouver une solution à leur problème. Ils envisagent même le dépôt de plainte et parlent de contacter l'Institut National de la Consommation.

Correspondant NR : Christian Caillet